



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation à la Sécurité Routière

**Sous-Direction de l'éducation routière
et du permis de conduire
Bureau national des droits à conduire**

Maître Yohan DEHAN
174 rue de Courcelles
75017 PARIS

Affaire suivie par :

Paris, le 26/07/2020
Réf. : N°1

Maître,

Vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client, M.

Après un examen attentif de son dossier, je vous informe que le stage de sensibilisation à la sécurité routière que votre client a suivi les 24 et 25 juillet 2020 a bien été enregistré.

De ce fait, le permis de conduire de votre client est doté de sept points, à ce jour.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'Intérieur,
et par délégation,
la cheffe de la section du permis à points
du bureau national des droits à conduire,